Piquet Caroline,
La Compagnie du canal de Suez.
Une concession française en Égypte (1888-1956).

Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne,
2008, 632 p. + index et cartes.
ISBN : 978-2840505938

Le livre de Caroline Piquet est loin d'inspirer le regret d'un temps révolu, celui où, grâce au canal, les affaires d'Égypte pouvaient apparaître, comme le disait Ferry, « des affaires vraiment françaises ». Il incite d'abord à réfléchir.

La première réflexion porte sur la manière dont la Compagnie de Suez s'inséra dans le processus d'impérialisme du XIXe siècle. Elle constitua, pourrait-on dire, le cheval de Troie des occupants, puisque son financement fut à l'origine des difficultés financières qui allaient entraîner la mise sous tutelle du pays. Si sa présence ne suffit pas à imposer la domination française, elle prospéra ensuite à l'ombre de la protection britannique, et son activité ne survécut pas à la fin de celle-ci. Dans l'intervalle, elle avait permis à ses actionnaires des profits considérables, au détriment moins de l'Égypte elle-même, que de l'État égyptien, qui fut sans doute, nous enseigne l'auteur, le « grand perdant » de l'affaire.

La deuxième réflexion porte sur ce que furent la plupart des « sociétés plurielles » de l'époque coloniale, ces sociétés qui plaçaient une minorité européenne au-dessus d'une majorité « indigène » ou locale, le clivage ethnique recoupant les hiérarchies fonctionnelles. Ces conditions créèrent, pour les premiers, un style de vie non pas facile, mais largement débarrassé des soucis du quotidien, dont ils devaient garder la nostalgie, et qui ne disparut pas, malgré les réformes qui, peu à peu, firent disparaître les inégalités les plus criantes. Elle plaça leurs petites collectivités à l'abri des convulsions qui ravageaient les métropoles, en proie aux guerres et aux discordes civiles. La conscience de vivre dans un milieu étranger donna à ce bonheur un caractère fragile et menacé qui le rendit sans doute d'autant plus précieux.

La troisième réflexion amène à évoquer les entraves que les préjugés nationalistes mettent généralement à la coopération entre les peuples. Les Français se réservèrent, au nom d'un héritage et d'une compétence réelle, mais confortée par leur situation, des positions de direction qui niaient les aspirations des Égyptiens à l'égalité. Quant aux Égyptiens, tout en réclamant très légitimement leur place, ils furent incapables d'apprécier les avantages que le maintien de la Compagnie représenterait pour leur pays, ne serait-ce qu'en rassurant de futurs investisseurs. Ces attitudes, que l'histoire rendait sans doute inévitable, expliquent, par-delà le repli de la Compagnie, la faillite de bien des décolonisations, même si elles n'ont pas suffi à détruire tous les liens vrais noués par le dévouement de plusieurs générations.

Doit-on, enfin, opposer la souplesse des entreprises, qui disposent de critères d'efficacité relativement clairs, les bilans, « tribunal sans entrailles, mais non sans équité », et la sclérose des organisations étatiques, qui vivent le plus souvent sur la notion d'un patrimoine à conserver, sans comprendre qu'il faut que tout change pour que tout reste pareil, ainsi que l'exprimait le vieux prince du *Guépard* ? On le pourrait, en opposant la maladresse avec laquelle le gouvernement français compromit les positions françaises en Égypte lors de la crise de 1956, à l'habileté avec laquelle la Compagnie sut se convertir à des activités financières qui lui permirent, sans trop de heurts, de compenser la perte de ce qui avait été longtemps sa raison d'être. Ce serait peut-être, cependant, négliger la compétence avec laquelle, en quelques années, la diplomatie gaullienne sut restituer à la France une place enviée dans le monde arabe, place malheureusement en recul ces dernières années.

Le travail de Caroline Piquet, en effet, n'est pas sans avoir quelques résonances pour le lecteur d'aujourd'hui. Les Européens du XIXe siècle conquérant nous apparaissent trop souvent bourrés de préjugés, barrés de certitudes, incapables de comprendre le poids des intérêts que dissimulaient leurs intentions, le plus souvent sincères, d'apporter le bien-être et la civilisation. Sommes-nous sûrs, pourtant, que nos discours les plus généreux, les plus humanistes, les plus soucieux de développement durable, ne puissent jamais conduire, au nom de la démocratie, des droits de l'homme ou de respect de l'environnement, à imposer des comportements, des lois, des normes rien moins qu'universels, et des échanges rien moins qu'équitables ? L'histoire, en somme, devrait nous pousser à plus d'indulgence envers les générations disparues et à plus de rigueur envers nous-mêmes.

Bien présenté et bien écrit, cet ouvrage, on l'aura compris, représente une contribution considérable à la connaissance historique des rapports franco-égyptiens.

Jacques Frémeaux
Université Paris IV

BCAI 24 (2008) Piquet Caroline: La Compagnie du canal de Suez. Une concession française en Égypte (1888-1956)., recensé par Jacques Frémeaux
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net